

FLASH F.F.A.M. N° 35 – 20 Février 2004

Lettre d'Information destinée aux administrateurs responsables des associations des Amis des Moulins et aux membres de la Section des Membres Individuels

F.F.A.M., 13 rue Villiot - 75012 PARIS

Tél. : 01 43 47 43 47 ou 02 41 43 87 36 - Fax : 02 41 43 98 21. Courriel : ffam@moulinsdefrance.org

La Lettre du Président

Vous avez été destinataires du courrier adressé voici quelques semaines à tous les députés et sénateurs concernant les menaces que nous sentons peser sur les moulins à eau et leurs propriétaires. Il est en effet, indispensable de nous faire entendre face à des pressions exercées par des lobbies et de peser sur les débats qui doivent précéder de nouvelles mesures législatives et réglementaires.

Nous avons reçu un abondant courrier de parlementaires qui non seulement semblent avoir pris bonne note de nos arguments et se disent prêts à en faire usage lors des débats à venir mais nous encouragent à poursuivre notre démarche et se mettent à notre disposition pour que nous puissions exposer nos vues au plus haut niveau. Madame la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable a été saisie par plusieurs élus et nous pensons pouvoir être reçus prochainement par les représentants de commissions directement concernées.

Au-delà des propos convenus, il est rassurant de percevoir chez les élus une réelle conscience de la valeur patrimoniale des moulins ; certains d'entre eux, faisant référence aux moulins de leur circonscription semblent voir assez clairement le lien entre leur sauvegarde et la nécessité de maintenir les dispositifs hydrauliques et leur fonctionnement. J'y vois aussi le résultat très positif de la sensibilisation que vous menez depuis des années dans nos régions.

Nous allons évidemment poursuivre cette action en lui donnant même une dimension plus médiatique si nécessaire. Il est tout aussi indispensable d'animer le débat sur le terrain. Je compte sur vous.

Daniel MICHENAUD

1) NOUVELLES DE LA FÉDÉRATION

LA FFAM a envoyé cette année une soixantaine de cartes de vœux. Elle reçut en retour les vœux de Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN, Premier Ministre, Roselyne BACHELOT, Ministre de l'Environnement et du Développement durable, Léon BERTRAND, Secrétaire d'État au Tourisme.

L'action auprès des députés et sénateurs n'a pas laissé indifférents nos Hommes politiques. Une trentaine de réponses, accusés de réception, courrier à Madame la Ministre de l'Environnement, demande d'adresses de « meuniers ». Le courrier et l'argumentaire ont été envoyés à tous les adhérents de la SMI actuels ou anciens dont l'adresse comportait le mot « moulin », 72 en tout. Il leur est demandé de relayer notre action dans leur département, en tant que personnes directement concernées.

Le programme du Congrès a été envoyé à toutes les associations et aux membres de la SMI. La Bretagne nous attend ; la restauration des moulins de Kérouat est terminée.

2) NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

Les Amis des Moulins du Der en Vallage

Cette association récemment créée fait part à la FFAM du travail déjà accompli qui consiste à traduire en propositions d'actions les idées émises lors des rencontres de juillet et de septembre. 21 personnes participaient à la réunion de décembre. Plusieurs membres présents ont fait part de leur expérience et leurs recherches en matière d'histoire des moulins et de réglementation sur l'eau. Un

premier recensement des moulins des bassins de la Voire, de la Blaise et de la Marne a déjà été matérialisé sur une carte. Le programme 2004 a été tracé. Souhaitons bon travail et bon développement à cette jeune association bien utile à cette vaste région jusqu'ici dépourvue.

3) NOUVELLES DES MOULINS

Le Moulin de LANGLADE (Gard)

Les moulins apparaissent en Gaule au XII^e siècle.

Le moulin de Langlade est mentionné pour la première fois en :1211 : lors d'une reconnaissance passée par Guillaume Alban, pour deux terres sises au lieu dit « Ad Molinar » (au Moulin] – Cartulaire du Chapitre de Nîmes, faisant état des possessions ecclésiastiques sur le territoire de Langlade.

1597 : deuxième mention lors de l'établissement du compoix à clausades, concernant la redevance foncière.

En 1634, la Carte de Tassin, situe le moulin sur une hauteur.

En 1693, le moulin est encore un bien noble, il est donc exempt de taille.

Au XVIII^{ème} siècle, le moulin est lié à la guerre des Camisards et à Cavalier, qui vient s'y reposer avec ses troupes.

1781, le moulin est situé, sur la carte de Cassini

1809, le moulin est mentionné dans le recensement des moulins en activité.

1835, le moulin est mentionné sur le cadastre Napoléonien.

1852, le moulin cité encore en activité dans les statistiques des moulins à céréales.

1868, le moulin est mentionné sur le dictionnaire topographique du Gard de E.Germer-Durand page : 174.

1906, trente hectares de pins d'Alep sont plantés au Castellas et au Moulin à Vent.

1992, il devient propriété de la commune.

Son Architecture nous propose la noblesse de sa couronne en pierre de taille qui supportera un toit orientable lorsque sa restauration aura été menée à son terme. Ses meurtrières mystérieuses dont l'usage a pu être la ventilation des meules et du mécanisme évitant ainsi l'échauffement. Sa tour en forme de fût cylindrique régulier.

Son intérêt pédagogique : Il moud à nouveau du grain.

Voilà de quoi passionner les jeunes générations qui ont été associées à sa rénovation, dans le cadre d'un programme pédagogique mise en place par l'école communale, et qui comprendront dès lors pourquoi : «*ton moulin va trop vite ...* » tout en découvrant le fonctionnement des engrenages.

Voilà de quoi passionner également les collégiens qui pourront vivre en direct « les lettres de Mon Moulin ». Ils pourront aussi étudier l'évolution historique et économique des moulins, remplacés par les minoteries à l'ère industrielle.

Son intérêt touristique : le meunier (bénévole) portera la farine au four à pain communal, et la bonne odeur du pain pétri et cuit au four du village devrait un jour proche titiller nos narines autour d'une fête du renouveau et du maintien des gestes.

Moulin de Bagas (Gironde)

Nous avons vu ce magnifique moulin fortifié sur le Dropt, lors du Congrès de Bordeaux. Il était alors dans un piteux état. Il y avait même danger à monter sur la passerelle qui donne accès au premier étage. Il a été acheté récemment par un propriétaire privé qui est en train de le restaurer. Dans un premier temps les abords ont été nettoyés ainsi que la rivière. On a accès à la passerelle : on peut ainsi apercevoir la magnifique salle du premier étage qui renferme encore un coffre à farine. Ce moulin a fonctionné avec 2 paires de meules actionnées par des roues horizontales. Le Dropt à cette époque était canalisé et le blé était amené par les péniches qui transportaient aussi les tuiles et briques fabriquées en amont. D'après le voisin les portes des écluses ont pourri et reposent sans doute avec leur mécanisme au fond de la rivière.

4) PARTENAIRES

Maisons Paysannes de France

Depuis 1965, l'association *Maisons Paysannes de France* s'est engagée dans une **mission d'utilité publique** : préserver le bâti rural pour transmettre cet héritage aux générations futures. *Maisons Paysannes de France* est présente dans la plupart des départements par son réseau de plus de 70 délégations. Les délégués proposent régulièrement des activités aux adhérents du département. Ils sont les interlocuteurs des institutions et des spécialistes locaux du bâti rural et paysager.

Le patrimoine bâti ancien non protégé est une richesse nationale que *Maisons Paysannes de France* souhaite ardemment faire connaître et protéger avec le concours des délégués, des adhérents, des pouvoirs publics, des associations et des médias.

L'association étudie le patrimoine rural depuis 1965. Ces connaissances sont transmises par la revue trimestrielle (7 000 ex.), les recueils d'articles de la revue classés par thèmes ou par régions, les bulletins d'information des délégations, les dossiers techniques et cassettes vidéo. Ces documents sont consultables au Centre de documentation MPF à Paris ou peuvent être commandés sur le site Internet de l'association. Le public est accueilli au siège et dans les délégations pendant les permanences.

Les délégués locaux renseignent *in situ* sur les typologies régionales, les matériaux, les techniques et les savoir-faire. A Paris, deux architectes spécialistes du bâti rural reçoivent le public sur rendez-vous les mardis et mercredis après-midi.

Maisons Paysannes de France, seule revue technique consacrée à la restauration du patrimoine rural, est un document de référence dans le domaine du patrimoine rural, véritable trait d'union entre les adhérents, les délégations et le siège.

Forte de son expérience et de ses compétences, l'association a été conviée à l'élaboration de la nouvelle édition d'un guide unique en son genre : le *Vadémecum* des notaires. C'est un véritable instrument de valorisation du patrimoine ancien.

Les délégations participent aux événements locaux, organisent des visites et démonstrations de savoir-faire toute l'année. Elles proposent aussi des manifestations diverses pour **la Journée du Patrimoine de Pays** et les **Journées européennes du Patrimoine**. Face à l'enthousiasme du public lors des premières **démonstrations de savoir-faire MPF** à la Foire de Paris en 2002 et 2003, l'association développera cette activité pour les prochaines éditions.

Membres du bureau :

Président : Michel Fontaine

Vice-Président : Patrice Boudignat

Secrétaire général : Claude Régnier

Secrétaire général adjoint : Marie-Christine Jean-Louis

Trésorier : Hervé Urrien

Trésorier adjoint : François Teissier

Contacts : *Maisons Paysannes de France*,

8 Passage des 2 sœurs 75009 Paris ☎ 01 44 83 63 63 Fax : 01 44 83 63 69

maisons.paysannes@wanadoo.fr / www.maisons-paysannes.org

5) PUBLICATIONS et EXPOSITIONS

Sur la route des Moulins à vent du Lauragais

Pierre MERCIÉ

Balayés par les vents d'Autan et de Cers, les collines et la plaine lauragaises traditionnellement céréalières, furent autrefois couvertes d'innombrables moulins à vent.

Pierre MERCIÉ, ancien meunier et descendant de meunier est né au Moulin de Lavaur, dans le Tarn. Son grand-père fut meunier de moulin à vent, voici un siècle. Son père fut chef-meunier pendant quarante ans dans plusieurs minoteries.

Lui-même pratiqua la meunerie pendant plusieurs années en France et en Allemagne. De plus, résidant en Lauragais, il était particulièrement bien placé pour parler des moulins à vent de cette région.

C'est le parcours de ce petit pays que l'auteur propose de découvrir. Près de 200 moulins attendent le visiteur, même si certains sont à l'état de vestiges.

Les 10 premières pages sont consacrées à la meunerie à travers les âges, le destin des moulins à vent, la mouture du blé à la meule ou avec les appareils à cylindres, la fabrication du pain.

La deuxième partie de l'ouvrage est réservée à la présentation, par département et par ordre alphabétique des moulins à vent de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn.

Le livre comprend plus de trente pages de reproduction de cartes postales et de photos des moulins à vent cités.

Volume 17 x 24 cm, 254 pages, 2^{ème} édition augmentée, nov. 2003. Prix : 26 € + port : 6,50 € environ.

Éditions Pierre MERCIÉ, à Maître Arnaud, 31330 LAUNAC – 05 61 85 30 43- Courriel : pierre.mercie@wanadoo.fr

Les petits moulins à eau d'autrefois. Centre de vie de nos campagnes.

Éloi GLIZE

Ce livre raconte les modes de vies dans les campagnes de France (le canton de Roquefort au Nord-est de Mont-de-Marsan, dans les Landes), il y a environ soixante ans. Les moulins tiennent une place importante, mais l'ouvrage traite de beaucoup d'autres sujets. L'auteur est arrière-petit-fils, petit-fils, et fils de paysans, résiniers, cultivateurs, éleveurs de brebis et de moutons. Il a exercé ce métier de 14 à 29 ans, chez ses parents et chez des patrons. Il a fait ensuite carrière à l'Équipement.

La vie calme et bien réglée malgré la dureté des travaux a tout à coup basculé du fait de la guerre et de l'occupation.

Les meuniers ont rapidement remis en route leurs meules arrêtées depuis des années. Avec quelques réparations de fortune, ils ont essayé, souvent avec succès, d'aider leur prochain malgré les interdits et les sanctions encourues.

Ouvrage 17 x 24 cm, 167 pages, illustré de photos et dessins. Éditions Jean Lacoste, nov. 2003. Prix : 18 €. En librairie.

International Molinologie N° 67 décembre 2003.

Presque entièrement consacré au compte-rendu du voyage à la recherche des moulins des Pays Baltes du 3 au 10 août 2003. Cette partie est abondamment illustrée, avec beaucoup d'images de moulins à vent. 6 pages sont consacrées au moulin à vent horizontal. Comme pour les moulins à eau la forme horizontale est la plus ancienne. Son rendement est faible, 25 % du rendement du moulin vertical. Nous apprenons aussi que le dictionnaire de molinologie, sous la direction de Berthold MOOG est achevé et sera publié dès que possible. Vous pouvez consulter le dictionnaire sur le site de TIMS : www.timsmils.info

La planète des Moulins

Il s'agit d'une exposition de maquettes animées « Regards sur les moulins au fil des siècles et à travers le monde ». Ces maquettes sont l'oeuvre de Jean ROGIER. Elles ont trouvé place dans un espace muséographique dans un local de Luzech, dans le Lot, qui comprend en réalité 4 musées : archéologie et ammonites, Ichnospace et moulins. Nous donnerons prochainement plus de précisions sur ce site encore tout nouveau.

Renseignements et réservations : Office de Tourisme de Luzech. Tél : 05 65 20 17 27.

5) BULLETINS DES ASSOCIATIONS

Lettre d'information n° 15-décembre 2003. Aram Haute-Normandie. Éditorial du Président sur l'importance de la communication et la nécessité de sensibiliser les communes à la restauration de leur moulin. Comment tremper les outils de remoulage. La vie de l'association : création d'une association de sauvegarde des moulins du Radon, exposition à la Maison des Associations à Bourg-Achard en avril, inauguration de la roue du Moulin de Trépied à Compainville et Journée des Moulins en juin, Exposition au Moulin d'Hauville en août et portes ouvertes au Moulin d'Aclou en octobre. Le Moulin pendu d'Andé, centre culturel majeur de Haute-Normandie. Un moulin du XII^{ème} siècle, le Moulin d'Aclou, dans l'Eure. Le Moulin d'Héronnelles. Un jeu concours et les recettes : blinis et galettes de sarrasin.

Moulin, mon ami – Janvier 2004 – N° 6. Bulletin de l'association des Amis des Moulins de Loire-Atlantique. Éditorial du Président GLOTIN sur les projets de restauration. Ceux-ci font l'objet d'un article « La renaissance de nos moulins » avec les travaux en cours à La Turballe, à Saint-Lyphard, à Vigneux, à Jans et à Machecoul. D'autres projets mûrissent à Pannecé, Massérac, Donges. Excellent article sur les fours à pain, extrait d'une brochure du Syndicat des cantons de Saint Nicolas de Redon et de Guéméné Penfao. Une rubrique Moulins et philatélie, avec des timbres étrangers : la Poste, en France, se désintéresse complètement des moulins. La découverte du moulin à foulons de Cugand (Vendée)

CONSULTER LES SITES DE LA FFAM :

www.moulinsdefrance.org et moulinsdefrance.free.fr

« Du nouveau tous les jours »